Assises de Charente-Maritime : Hamza C. avait tenté de tuer sa voisine avec un couteau en enfonçant sa porte d’entrée ; le bébé de la victime retrouvé taché de sang. Le discernement de l’accusé au cœur des débats.

12/11/2024 à 12h25



Du mardi 12 au jeudi 14 novembre, la cour d’assises de Charente-Maritime juge Hamza Charfeddine, 32 ans. Armé d’un couteau, le Rochefortais, atteint de troubles psychiatriques, avait blessé sa jeune voisine, la nuit du 23 février 2021, en faisant irruption chez elle

La question du discernement de Hamza Charfeddine, l’accusé, sera au cœur des débats lors de son procès, qui se tiendra du mardi 12 au jeudi 14 novembre, à Saintes. Était-il en possession de ses moyens au moment des faits ou en pleine crise de paranoïa ? La cour d’assises de Charente-Maritime doit juger ce Rochefortais alors âgé de 29 ans pour avoir tenté de tuer sa voisine de 23 ans, mère d’un enfant de 15 mois, dans la nuit du 23 février 2021.

Il est 3 h 01 lorsqu’elle est réveillée par la sonnette à sa porte. Elle prévient un ami par SMS, sans succès. Les coups sur la porte continuent. Les insultes aussi : « Réponds-moi sale pute, réponds-moi salope. » Effrayée, elle tente d’appeler sa mère, en vain. Son frère, lui, la rappelle. Il accourt avec leur beau-père. Entre-temps, Hamza Charfeddine parvient à enfoncer la porte. Sur la suite des événements, elle comme son assaillant ne se souviennent de rien.

[…]

Sud-Ouest